

L'Honorable Ministre de l'Agriculture voulut-il bien, l'hiver dernier, me permettre de différer mon rapport de 1861 jusqu'à cette année. C'est pour cela que le présent rapport comprend les exercices de deux années, 1861 et 1862 jusqu'au 31 décembre.

En établissant une Ecole d'Agriculture, la Corporation a cru qu'il fallait la placer tout-à-fait en dehors du Collège. Les élèves des deux établissements, poursuivant une vocation toute différente, ne peuvent avoir rien de commun, ni dans la matière de leurs études ordinaires, ni dans le régime journalier, ni dans les habitudes, ni dans les idées et les goûts qu'ils doivent entretenir. Le mélange d'éléments si hétérogènes rendrait bien difficile, sinon impossible, le maintien d'une discipline un peu sévère, telle qu'il en faut une dans un pensionnat nombreux. Ce n'est pas à dire, cependant, que les élèves d'un collège placé dans le voisinage immédiat d'une école d'Agriculture, resteront tout-à-fait étrangers aux travaux de l'école, et n'auront rien à gagner dans ce contact inévitable. Loin de là. S'ils ne peuvent participer aux avantages de l'instruction théorique et pratique, témoins journaliers de tout ce qui se fait sur la ferme (en supposant qu'ils y aient accès), ils puiseront dans cette simple vue, même sans le savoir, le goût des améliorations agricoles, et ils cesseront de voir l'exercice d'un simple métier dans la culture de la terre. Ils y découvriront un art qui a ses règles, et ils finiront par comprendre que l'agriculture ainsi pratiquée peut offrir des chances d'avenir. Il naîtra de là de bonnes vocations à l'état de cultivateur. Ste. Anne en offre déjà plusieurs exemples. C'est là, sans doute, un avantage d'une grande valeur, mais c'est à-peu-près le seul. Les élèves d'un collège ainsi placé ne pourraient donc qu'être élèves amateurs, mais jamais élèves pratiques de l'agriculture. Ces raisons, Milord, ont paru plus que suffisantes à la Corporation pour l'engager à séparer complètement l'Ecole du Collège.

I. Ecole.

Pendant l'année 1861, cinq élèves ont fréquenté l'Ecole : un de la Rivière-Ouelle, deux de l'Islet, un de la Malbaie et un de Kamouraska.

L'un d'eux avait fait un cours complet d'études au Collège de Ste. Anne. Un autre n'avait que deux ou trois années de collège. Les trois autres enfin n'avaient qu'une instruction primaire très-imparfaite.

En 1862, l'Ecole a été suivie par neuf élèves jusqu'aux vacances du mois de Juillet, et par seize depuis le mois de Septembre jusqu'aux vacances de Noël. Sur ce nombre quinze étaient de nouveaux élèves.

Deux étaient de la Malbaie, trois de l'Islet, cinq de Ste. Anne, trois de Québec, deux de Varennes, trois de Montréal, un de St. Henri et un de St. Joachim.

Leur instruction était comme suit : deux avaient fait un cours complet d'études classiques dans un collège, deux n'avaient pas été au-delà du cours de mathématiques, deux avaient fait leur rhétorique, deux leur quatrième, sept avaient une bonne instruction primaire, enfin quatre n'avaient qu'une instruction primaire imparfaite.

Quatre avaient été commis, six étaient de la ville, quatorze de la campagne ; sept étaient fils de cultivateurs, laissant leurs familles pour étudier l'agriculture.